

Mariages en RDC : à quel âge dit-on “oui”... et qui sont ces femmes et ces hommes qui attendent encore après 45 ans ?

1. Introduction

Le mariage occupe une place centrale dans la vie des individus et le fonctionnement de la société. Sur le plan individuel, il marque une étape clé du cycle de vie et symbolise la transition de la dépendance parentale vers une nouvelle autonomie, même si les générations restent étroitement liées sur les plans social et économique (Ikamari, 2005).

Sur le plan collectif, il unit des individus issus de familles différentes et forme une nouvelle unité de production, de consommation et d'échange de biens et de services (Quisumbing & Hallman, 2003). Dans la plupart des sociétés, il demeure aussi le principal cadre de la procréation (Ikamari, 2005). Ainsi, la formation des unions suscite un intérêt croissant chez les démographes, car elle influence directement la fécondité et la dynamique des populations dans les pays en développement (Harwood-Lejeune, 2001). Les études menées tant dans les pays développés que dans les pays en développement montrent que plus on se marie tôt, plus la descendance finale est élevée (Antoine, 2002; Sardon, 2000). En République démocratique du Congo, le mariage était quasi universel au siècle précédent (Kalambayi Banza et al., 2007). Qu'en est-il aujourd'hui ? À quel âge se marie-t-on et qui sont les hommes et les femmes encore célibataires à 45 ans ? Ce billet répond à ces questions en analysant l'âge à la première union et la proportion d'hommes et de femmes toujours célibataires à 45 ans selon la province, le niveau d'éducation, la religion et le milieu de résidence.

2. Méthodologie

Les données utilisées proviennent de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2023–2024, qui a porté sur un échantillon de 12 681 hommes et 27 583 femmes. Le calendrier ou le timing de l'union a été analysé à l'aide de l'âge médian à l'union. L'âge médian à la première union a été estimé à l'aide de la méthode de Kaplan-Meier, puis extrait et représenté sous forme de marqueurs ponctuels accompagnés de barres d'erreur correspondant aux intervalles de confiance.

L'intensité de la nuptialité a été évaluée à partir du célibat définitif, défini ici comme la proportion de femmes et d'hommes demeurés célibataires à 45 ans, toutes cohortes confondues. Cette mesure a été calculée selon une approche transversale, dans la mesure où la plupart des personnes enquêtées n'ont pas encore terminé leur période féconde. Concrètement, le célibat définitif a été estimé en rapportant le nombre d'individus célibataires à 45 ans à l'ensemble des femmes ou des hommes de l'échantillon, ou de la sous-population considérée. Des intervalles de confiance à 95 % ont été présentés pour l'ensemble des estimations.

Les résultats ont été désagrégés selon plusieurs caractéristiques observables avant l'entrée en union, notamment le niveau d'instruction et la religion. Des estimations ont également été produites selon les caractéristiques géographiques, à savoir la province et le milieu de résidence. Cependant, une certaine prudence s'impose dans l'interprétation des estimations relatives au milieu de résidence et à la province, dans la mesure où les trajectoires migratoires des femmes ne sont pas prises en compte dans l'analyse. Toutes les analyses ont été pondérées.

3. Résultats

3.1. Analyse du calendrier ou du timing de mise en union

Les Figures 1 et 2 illustrent le calendrier d'union chez les femmes et chez les hommes selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la religion et la province.

Les femmes entrent en union environ cinq ans plus tôt que les hommes

L'âge médian à la première union est de 20 ans chez les femmes contre 25 ans chez les hommes.

Les protestants et les musulmans se marient légèrement plus tôt que les catholiques

Chez les femmes, l'âge médian à la première union est de 18 ans pour les musulmanes, 19 ans pour les protestantes et 20 ans pour les catholiques. Chez les hommes, il est de 24 ans pour les protestants et les musulmans, et 25 ans pour les catholiques.

Les unions les plus tardives sont observées à Kinshasa, les plus précoces au Maniema et à la Mongala

Chez les femmes, l'âge médian à la première union varie de 17 ans (Maniema et Mongala) à 26 ans (Kinshasa). Chez les hommes, il est de 22 ans dans le Tanganyika, le Maniema, le Sud-Ubangi, la Tshuapa, le Sankuru, le Nord-Ubangi et la Mongala, et atteint 32 ans à Kinshasa.

L'entrée en union est d'autant plus tardive que le niveau d'instruction est élevé

Chez les femmes, l'âge médian à la première union passe de 18 ans pour le niveau primaire à 28 ans pour le supérieur. Chez les hommes, il s'élève de 23 ans à 30 ans selon le même gradient.

Les citadins se marient plus tard que les ruraux

En milieu rural, l'âge médian à la première union est de 19 ans chez les femmes et 23 ans chez les hommes, contre 23 ans et 28 ans respectivement en milieu urbain.

3.2. Analyse de l'intensité de mise en union

Les Figures 3 et 4 présentent l'intensité de la mise en union, mesurée par la proportion de personnes atteignant 45 ans sans jamais s'être mariées, selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la religion et la province, pour les femmes et les hommes.

Le célibat définitif demeure faible mais légèrement plus fréquent chez les femmes

À 45 ans, 5,4 % des femmes et 3,9 % des hommes n'ont jamais été en union.

Le célibat définitif est beaucoup plus répandu en milieu urbain qu'en milieu rural

Chez les femmes, la proportion atteint 11,9 % en milieu urbain contre 1,7 % en milieu rural. Chez les hommes, elle est de 6,9 % et 2,3 % respectivement.

Le célibat définitif augmente avec le niveau d'instruction chez les femmes, mais peu chez les hommes

Chez les femmes, il varie de 1,5 % (niveau primaire) à 19,7 % (niveau supérieur). Chez les hommes, les proportions restent faibles, entre 3,3 % et 5,0 %.

Les protestants sont les moins nombreux à demeurer célibataires à vie

Chez les femmes, la proportion est de 6,8 % chez les catholiques, 5,6 % chez les autres confessions et 4,1 % chez les protestantes. Chez les hommes, elle est de 3,4 % chez les catholiques et musulmans, 1,6 % chez les protestants et 5,5 % parmi les autres confessions.

Kinshasa concentre les plus fortes proportions de célibataires définitifs

Chez les femmes, la proportion atteint 17,7 % à Kinshasa et 9,8 % au Nord-Kivu, contre moins de 3 % dans la majorité des provinces. Chez les hommes, elle s'élève à 12,1 % à Kinshasa, contre 1,3 % dans le Bas-Uélé et le Maniema.

4. Conclusion et discussion

La mise en couple survient globalement tôt en République démocratique du Congo, avec un âge médian à la première union de 20 ans chez les femmes et de 25 ans chez les hommes, soit un écart d'environ cinq ans entre les sexes. Ce calendrier traduit la persistance d'un modèle matrimonial précoce, marqué par une forte précocité féminine. Les écarts selon le milieu et le niveau d'instruction indiquent toutefois un report marqué de l'âge à la première union à Kinshasa, en milieu urbain et parmi les personnes instruites. Dans ces contextes, la prolongation de la scolarité, les aspirations professionnelles, mais aussi les difficultés socio-économiques et le chômage des jeunes retardent la formation des couples (Nappa et al., 2019).

La nuptialité reste néanmoins quasi universelle : seules 5,4 % des femmes et 3,9 % des hommes demeurent célibataires à 45 ans. Le mariage demeure la norme, en particulier en milieu rural où moins de 2 % des femmes restent célibataires à vie. À l'inverse, la proportion de célibataires définitifs atteint près de 12 % des femmes à Kinshasa et près de 20 % parmi les diplômées du supérieur, traduisant le rôle retardateur de la scolarisation et des conditions économiques urbaines.

Dans l'ensemble, la nuptialité congolaise se caractérise par une entrée en union encore précoce et quasi universelle, mais soumise à des transformations sociales. L'urbanisation, l'élévation du niveau d'instruction et la précarité économique contribuent à une transition nuptiale émergente, marquée par un décalage du calendrier matrimonial et une hausse modérée du célibat définitif dans les milieux les plus urbanisés.

Bibliographie

- Antoine, P. (2002). Les complexités de La nuptialité: De la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique. *Working Papers*, Article DT/2002/06.
<https://ideas.repec.org/p/dia/wpaper/dt200206.html>
- Harwood-Lejeune, A. (2001). Rising Age at Marriage and Fertility in Southern and Eastern Africa. *European Journal of Population / Revue Européenne de Démographie*, 17(3), 261–280. <https://doi.org/10.1023/A:1011845127339>

- Ikamari, L. D. E. (2005). The effect of education on the timing of marriage in Kenya. *Demographic Research*, 12, 1–28. <https://www.jstor.org/stable/26348131>
- Kalambayi Banza, B., Tabutin, D., & Ngondo A. Pitshandenge, S. (2007). *Sexualité des jeunes et comportements sexuels à risque à Kinshasa (R.D. Congo)*. Bruylant-Academia.
- Nappa, J., Schoumaker, B., Phongi, A., & Flahaux, M.-L. (2019). Difficultés économiques et transformation des unions à Kinshasa. *Population*, 74(3), 273–298. <https://doi.org/10.3917/popu.1903.0273>
- Quisumbing, A., & Hallman, K. (2003). Marriage in transition: Evidence on age, education, and assets from six developing countries [Arabic]. *Poverty, Gender, and Youth*. <https://doi.org/10.31899/pgy6.1090>
- Sardon, J.-P. (2000). Evolutions recentes de la demographie des pays developpes. *Population (French Edition)*, 55(4/5), 729. <https://doi.org/10.2307/1534693>